

Rapport du conseil du 2 septembre 2021

1. Modification du lieu de la réunion du conseil communal - Ratification

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

3. Subsidés 2021 - Phase II - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

4. Immeuble rue de la gendarmerie, 61 - Renouvellement mandat de gestion AIS OA

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

5. Immeuble rue Victor Forthomme, 23 - Renouvellement mandat de gestion AIS OA

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

6. Rapport annuel d'un conseiller communal représentant la Commune au sein d'un conseil d'administration - scrl OURTHE AMBLEVE LOGEMENT - Présentation

Pas de vote pour ce point.

7. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph de Deigné (Aywaille) - Budget 2022 - Avis

L'avis est rendu favorable à l'unanimité.

8. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph de Deigné (Aywaille) - Modification budgétaire 2021 n°1 - Avis

L'avis est rendu favorable à l'unanimité.

9. FE 431 Fabrique d'Eglise La Nativité de la Vierge de Gomzé-Andoumont - Budget 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

10. Assemblée générale extraordinaire d'ENODIA scrl du 30.09.2021 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 5 « abstention » (MCS).

Monsieur Beaufays, conseiller MCS, représentera la commune à cette assemblée générale.

11. Marchés publics - Inondations intervenues les 14, 15 et 16 juillet sur la province de Liège - Dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues - Décisions du collège communal du 03 août 2021 et du 17 août 2021 - Ratifications

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

12. Marché conjoint de Travaux - Plan d'Investissement Communal 2019-2021 -

Réaménagement de diverses voiries dans la Commune - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

13. Marché de Travaux - Travaux d'égouttage : Rue de Fays et Rue A. Binet - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

14. Marché de Travaux - Remplacement de l'installation Chauffage/Sanitaire - Foot Fraiture - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

15. Marché de Travaux - Transformation et extension de la bibliothèque de Sprimont - Approbation

Missions complémentaires par rapport à la communauté française.

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 5 « abstention » (MCS).

Nous sommes interpellés par la somme prévue pour la bibliothèque. Nous nous posons la question du choix de ces dépenses dans le contexte actuel (covid, inondations ...)

Nous pensons que c'est important de soutenir la culture et de permettre aux personnes à mobilité réduite d'y avoir accès. Mais les sommes sont considérables. Loin de nous l'idée de remettre en question l'ascenseur, mais est-ce bien nécessaire de réaliser tous les autres travaux ? N'y a-t-il pas d'autres priorité ?

Monsieur Leerschool, 1er échevin nous a répondu que cet agrandissement était nécessaire au vu des nouvelles missions de la bibliothèque.

16. Marché de Services - Emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

17. Vente publique groupée de bois marchands de l'automne 2021 - Exercice 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

18. Bail en faveur de l'ASBL Parcours de Tir de Sprimont - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

19. Modification du bail en faveur de l'asbl Les Archers Grizzly Club - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

20. Convention de commodat - Mise à disposition de l'ASBL Louveigné Initiatives, de la salle des Combattants de Louveigné - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

MCS, au nom du Mouvement Citoyen de Sprimont, remercie et félicite l'ensemble du personnel communal, ouvriers et employés, ainsi que les bénévoles sprimontois pour le travail réalisé suite aux inondations exceptionnelles de la mi-juillet.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont a plusieurs questions à ce sujet :

1. Quel est le nombre de ménage qui est en attente d'un logement ? Qu'est-il mis en place à ce sujet ?

Le Collège : précise que l'urgence relative au relogement a été et est gérée par le CPAS. Le service logement de la Commune est toutefois intervenu afin de l'aider. Il reste actuellement une personne qui doit être relogée. Elle est toujours hébergée au centre de l'Hospitalité à Banneux. Sur presque deux cent personnes sinistrées, il peut être souligné que cela est très positif. Il est par ailleurs précisé qu'une bonne collaboration a eu lieu entre la Commune et le CPAS dans le cadre de cette crise.

2. Y a-t-il une estimation du nombre de logements sinistrés ?

Le Collège : il y a +/- 200 personnes sinistrées. Une liste des rues impactées a bien été dressée, mais le nombre exact de logement n'est pas connu. Le domaine d'Adzeux a également été impacté, heureusement toutefois dans une moindre mesure.

3. Dans d'autres communes, il a été fait appel aux citoyens afin d'établir un inventaire des soucis rencontrés lors des fortes pluies, que cela soit en raison d'inondations ou des eaux de ruissellement. La Commune de Sprimont compte-t-elle faire pareil ? Ce relevé serait intéressant afin de prendre ensuite les dispositions nécessaires.

Le Collège : le service travaux a déjà répertorié pas mal de soucis. Une communication peut se faire à l'égard des citoyens sprimontois.

4. Quelles infrastructures ont été touchées ?

Le Collège : la salle de judo à Chanxhe, la salle André Modave, le football à Poulseur où il y a eu 4 mètres d'eau (dont 1 mètre dans la cafétéria qui est surélevée), l'ensemble de l'infrastructure a été touchée (vestiaires, cafétéria, terrains, ...), le football de Fraiture à Chanxhe où l'équipe dynamique de Fraiture a rapidement remis tout en ordre. Infraspport est rapidement venu constater l'ensemble des dégâts afin d'établir un relevé des infrastructures sportives touchées.

5. Quid du pont de la carrière à Liotte ?

Le Collège : la Commune de Sprimont est propriétaire de la moitié. L'autre moitié étant la propriété de la Commune de Comblain-au-Pont. Il a été convenu avec le Bourgmestre de la commune de Comblain-au-Pont que leur commune se chargeait de faire établir une expertise dans la mesure où ils ont un autre pont qui doit être expertisé également.

CDH + précise que l'église de Chanxhe a également été fort impactée. Plus rien n'est opérationnel, tout est à refaire. De plus des champignons apparaissent. Le dossier assurance est déjà bien avancé suite aux devis déjà établis. Une vétusté étant calculée dans le cadre de l'indemnisation, il faudra que la Commune se positionne quant à une intervention dans les réparations. Mme Malherbe remercie tous les bénévoles qui sont intervenus pour aider à la remise en ordre.

MCS, faisant référence à une intervention du CDH + lors d'un précédent conseil, demande au Collège s'il a déjà étudié la question de comment ré envisager l'aménagement du territoire suite aux fortes pluies et si une procédure a déjà été mise en place ?

Le Collège : au niveau de l'aménagement du territoire les différents Bourgmestres des communes impactées ont reçu M. le Ministre Willy Borsu, Ministre compétent en la matière. La Région s'est engagée à se pencher sur cette problématique. La cellule Giser de la Région wallonne, compétente en matière d'eaux de ruissellement, ainsi que le service des eaux navigables, compétents en matière de zones inondables, sont déjà consultés dans le cadre des dossiers d'urbanisme. La Région est également en réflexion quant à un Master plan. Quant au Collège, dans le cadre de ses compétences, il examinera dossier par dossier comme c'est déjà le cas avec l'analyse préalable des services dont celui de l'environnement déjà sensible au placement de haie ou autre aménagement, tels que l'imposition de fossés, qui retiennent les eaux. De plus avec le Département de la Nature et des Forêts, il est de plus en plus difficile d'obtenir la canalisation un ruisseau vu l'importance des berges qui absorbent un minimum d'eau. Les trois Contrats Rivières, dont celui de la Vesdre qui est hébergé actuellement au Foyer culturel faute de locaux disponibles suite aux inondations, vont également travailler à l'amélioration de leur cellule préventive des inondations, après leur travail, avec les bénévoles, du nettoyage des berges.

MCS : Le plan d'urgence a-t-il été déclenché, si oui a-t-il bien fonctionné et un débriefing a-t-il eu lieu ?

Le Collège : le plan d'urgence a bien été déclenché dans les 24h, les différents intervenants se sont concertés à de très nombreuses reprises et a été très efficace. La fonctionnaire PLANU a été très efficace. Plusieurs services ont été mis à contribution également pour intervenir au niveau du call center. Un débriefing est également prévu car si on peut estimer que tout s'est très bien passé, le souhait est de pouvoir encore s'améliorer et d'être encore plus efficace. Le Collège a reçu beaucoup de retour très positifs.

MCS : le coût total des dommages est-il estimé ? Une subvention spéciale a-t-elle été octroyée à la commune de Sprimont ?

Le Collège : la Commune de Sprimont n'est pas reprise dans les catégories 1 et 2 établies par la Région wallonne sur base du nombre d'habitants sinistrés par rapport au nombre total de la population de la commune, malgré qu'elle ait été impactée, il est vrai moins que ses communes voisines. Les communes des catégories 1 et 2 ont reçu une subvention pour la réparation de leurs dommages. Un dossier a été transmis afin de sensibiliser le Ministre Collignon et Mme Delcourt, commissaire spéciale sur le fait que Sprimont a tout de même été impactée à un certain niveau et qu'elle s'est montrée particulièrement solidaire avec ses communes voisines. Le chiffre global des dommages n'est pas encore connu. Le coût estimé pour réparer les voiries endommagées s'estime déjà à 300.000€. Quant à l'avance des 2.500€ octroyée aux citoyens sinistrés, il y a eu jusqu'à présent seulement sept dossiers. Aucune subvention spéciale n'a donc été versée à la Commune de Sprimont suite aux inondations.

MCS : un dossier a-t-il été introduit auprès du Fonds des calamités naturelles ?

Le Collège : c'est en cours

MCS : il reste actuellement quarante personnes sinistrées qui sont hébergées au centre de l'Hospitalité à Banneux qui doivent être relogées. Dès lors qu'un centre va s'ouvrir dans les locaux de l'Espérance à Liège est-il envisageable que ces personnes soient transférées dans ce centre afin de libérer les locaux de l'Hospitalité qui a dû annuler plusieurs pèlerinages ?

Le Collège : cela n'est pas exclu. Un courrier va être rédigé en ce sens à l'attention de Mme Delcourt, commissaire spéciale.

MCS : une après-midi festive dans le parc communal au profit des sinistrés a été acceptée par le Collège, pourriez-vous en dire plus ?

Le Collège : ce concert a été accepté dans la mesure où les organisateurs se sont engagés à verser tous les bénéfices aux sinistrés et en l'espèce aux écoles qui ont été sinistrées.

CDH + : quelle est la situation des douches au hall omnisports ?

Le Collège : le résultat sera connu le vendredi 3 septembre. A priori, le nécessaire ayant été fait en temps et en heure, alors qu'il n'y avait pas d'obligation de faire un test au départ, tout devrait rentrer dans l'ordre et les douches devraient à nouveau être opérationnelles tout prochainement.

CDH + : qu'en est-il des chiffres de la rentrée scolaire ?

Le Collège : au 31/08/2021, les chiffres étaient très bons. Il y a eu 22 inscriptions supplémentaires par rapport au 31/08/2020.